

Modes d'Emplois

Journal du Syndicat National Unitaire de l'ANPE



<http://snu.anpe.free.fr>

LA VAGUE QUI VIENT

Ainsi donc la période charnière entre la fin de l'année et le début d'une autre a été marquée, dans notre champ, par trois événements. Le 20 décembre, un nouveau protocole d'accord permet à la Convention Unedic de prolonger sa vie jusqu'en 2005. On prend les mêmes – Medef en tête, CFTD, CGC et CFTC en acolytes – et on recommence dans l'esprit et la lettre de la convention qui a instauré le PARE ! Le scénario se répète. Les chômeurs voient leurs droits lourdement amputés et les revenus de remplacement baissent de 1,8 %. Tout cela lors d'une "séquence de discussion" bâclée où ceux qui s'étaient auto proclamés il y a deux ans "compétents pour définir les solutions les plus adaptées aux problèmes posés sur la situation de l'emploi" ont démontré leur incapacité à répondre aux évolutions de la situation économique et de l'emploi. Quel cynisme ! Peu importe que les signataires soient minoritaires et qu'aux élections prud'homales le taux d'abstention ait encore progressé, l'essentiel pour eux est d'être reconnus interlocuteurs privilégiés du Medef ! Quant au bilan qualitatif du PARE, il semble passé aux oubliettes. La Direction de l'ANPE, en réponse à notre interpellation, envisage de produire un bilan dans "les semaines qui viennent". Rien de plus précis.

Le deuxième événement, articulé intimement avec le point qui précède, c'est notre grève du 12 novembre. Comparée aux autres mouvements à l'Agence, elle se situe à un niveau moyen-supérieur avec plus de 5 600 grévistes. Nous avons agi pour immédiatement améliorer les conditions de travail qui se sont terriblement dégradées avec le PARE. Cette grève appelée – hélas ! – par quatre syndicats seulement a fait bouger les choses puisqu'elle a imposé à la Direction une première série de mesures avec un calendrier précis de concrétisation (allongement des délais de convocation, renégociation des objectifs, mesures spécifiques pour les agences les plus en difficulté, etc.). Maintenant il s'agit de vérifier que tout cela entre dans les faits car nous avons, pour "desserrer l'étau", des engagements à tenir et à faire respecter.

L'année 2003 débute avec l'annonce par Chirac de l'accélération d'une série de réformes dont celle des retraites. C'est un combat essentiel qui débute, avec deux premières notes positives. Le résultat du référendum à EDF-GDF montre que rien n'est inéluctable et que la privatisation de ces deux services publics est refusée par le personnel concerné. Par ailleurs l'unité intersyndicale réalisée en totalité dans l'appel aux manifestations du 1^{er} février est une première condition remplie pour qu'une immense mobilisation déferle, stoppant les projets gouvernementaux.

En quoi sommes-nous impliqués, nous salariés de l'ANPE ? Et bien à un triple niveau, correspondant aux trois étages de notre retraite. Premièrement, pour le socle de notre retraite, la Sécurité Sociale, n'oublions pas que nous sommes passés à 40 ans de cotisations, alors que le deuxième étage, l'Ircantec, est resté à 37,5 annuités. Enfin le dernier étage, spécifique à l'Agence, est un système par capitalisation pur fruit pur sucre... en pleine déconfiture boursière !

Retrouver un niveau de retraite à 75 % du dernier salaire, pour 37,5 annuités, à 60 ans, est donc un combat qui nous concerne toutes et tous – avec l'exigence d'une renégociation du régime Agence pour qu'il intègre l'espace des retraites par répartition.

Noël Daucé

AU SOMMAIRE DU N° 7

ACTUALITÉ : **Un congrès trois en un, p. 2**
Le Brésil est proche, p. 7
Florence : forum social européen, p.8

POINT DE VUE : **A working class hero, Le PARE : entretiens exclusifs, p.2, 3 et 4**
La cagoule et l'iroquois, p. 7

PAROLES D'AGENTS : **Sur le forum, C'est ton job, Super agent, Après midi galère, p.4 et 5**
 À L'AGENCE : **Mutacma, une assemblée générale extraordinaire, Elections et représentation, ADASA Eh ! T'as pas 5 euros ?, Une naissance tant attendue, p. 6**

ENCART : **Dossier : C'est la crise ? Quelle crise ?, p. 9 à 16**

PAROLES
D'AGENTS
DE L'ANPE
p.4 et 5



LE PARE Martine AUBRY Jacqueline LAZARRE (CGT) Gérard ASCHIÉRI (FSU) Philippe VILLECHALANE (APEIS) S'EXPRIMENT

Charge de travail ; files d'attente ; course aux chiffres ; sujétion aux Assedic ; attaques contre l'ANPE ; pressions hiérarchiques ; lourdeurs informatiques ; projets locaux RTT ; PVI ; usagers dépités, parfois agressifs ; inquiétudes statutaires. On pourrait prolonger la litanie : locaux trop exigüs ; contrôles encore plus pesants ; formations difficiles à obtenir ; sentiment d'impuissance ; doutes sur l'efficacité des syndicats. Stop !

Alors 2002 année de doute, d'inquiétude et de désenchantement ! Nos collègues le disent, les courriers que nous recevons, les propos échangés sur le site Internet du SNU en témoignent (p. 4 et 5).

La convention UNEDIC continue ses ravages. Pire, l'accord du 20 décembre dernier dégrade encore un peu plus la condition des chômeurs. MARTINE AUBRY, ancienne ministre du Travail, JACQUELINE LAZARRE, secrétaire confédérale de la CGT, Philippe VILLECHALANE, responsable de l'APEIS et GERARD ASCHIERI, secrétaire général de la FSU reviennent, dans des interviews exclusives accordées à Modes d'Emplois, sur la question du PARE (p. 3 et 4).

On voudrait vous dire autre chose, trouver du positif, explorer les raisons d'espérer. Il en existe. Il y a encore des ALE et des services où la vie est possible, où l'on peut rendre un service de qualité. Une potentialité de résistance existe parmi les collègues, capable de mettre à mal les aspects les plus menaçants des projets statutaires. Dans beaucoup de lieux, l'amitié, l'esprit de solidarité entre collègues de travail sont toujours prêts à se manifester. Il y a – surtout ! – dans cette "boîte" que certains rêvent de casser, un sens du service public immensément partagé, incroyablement contagieux quels que soient l'âge, l'ancienneté, le cadre d'emploi.

Allez ! Bonne année 2003 !

En matière d'assurance, êtes-vous vraiment sûr d'avoir fait le bon choix?

À la GMF, nous vous garantissons des assurances famille, habitation, automobile parfaitement adaptées à votre situation à des prix très compétitifs, ainsi que des produits financiers sûrs et performants.

Mais en plus, vous pouvez bénéficier des avantages réservés aux sociétaires GMF tels que : Bonus Famille, Assistance Psychologique incluse dans la plupart de nos assurances, déclaration des sinistres par téléphone...

Alors, n'hésitez pas à vous renseigner dans votre agence GMF Conseil, au 0820809809 (0,12 € TTC la minute) ou sur le site www.gmf.fr



ASSURANCES & SERVICES FINANCIERS

GMF. Assurément humain

Les contrats d'assurance et les conventions d'assistance sont conçus par la GMF et ses filiales : GMF Assurances, La Sauvegarde, GMF Protection Juridique et GMF Vie. Les crédits sont accordés par la SEDEF et distribués par la GMF. La Garantie Mutuelle des Fonctionnaires et Employés de l'Etat et des Services Publics et Assimilés - Société d'assurance mutuelle, entreprise régie par le Code des Assurances - 76, rue de Prony - 75857 Paris cedex 17.

Un congrès trois en un ! Les points forts de 5 jours de débats...

Un congrès c'est toujours une sorte de miracle : on travaille beaucoup pendant cinq jours et on rigole aussi. On s'écoute, on apprend, on se dispute avec force et on s'estime avec ferveur. Le congrès du SNU-TEFI (Travail, Emploi, Formation, Insertion) s'est tenu du 14 au 18 octobre 2002 à Sevrier (Annecy). Les trois secteurs du syndicat : l'ANPE, les Services Extérieurs du Travail et les Missions locales, se sont retrouvés pour, ensemble, poser les bases de leur coopération et de leur fonctionnement commun. Chaque secteur s'est aussi réservé des temps de travail propres.

Le congrès de la parité

De ce congrès on retiendra d'abord trois points forts :
1. Notre demande d'affiliation pleine et entière à la FSU. Aujourd'hui ratifiée par la Fédération.
2. La réunion, pour la première fois, des collègues des trois secteurs du SNU-TEFI.
3. L'inscription d'une parité égale au moins à 50 % de femmes dans les instances du SNU-TEFI et de

ses trois secteurs. C'est un événement majeur dans le paysage syndical actuel. Nous sommes les premiers à l'avoir réalisé. Acter que nos instances dirigeantes doivent compter au moins 50 % de femmes est une réponse juste à la réalité de la féminisation dans nos services. Le bureau national de l'ANPE s'est ainsi constitué autour de 7 femmes et de 7 hommes.

Des principes et des orientations

Après des débats qui ont irrigué l'ensemble du syndicat depuis le printemps, les cent vingt délégué(e)s présent(e)s ont défini des principes et des orientations pour les trois ans à venir. Le SNU se définit comme un syndicat de transformation sociale décidé à lutter contre les dérives marchandes du service public, à refuser le recours systématique à la sous-traitance, à résister à la notion de client... Nous prendrons aussi toute notre place dans le mouvement alter-mondialisation. Il revendique une démocratisation des services publics de l'emploi donnant aux usagers demandeurs d'emploi la place

légitime qui leur revient dans toutes les instances qui les concernent. Le SNU-ANPE se veut un syndicat du «quotidien» soucieux de la démocratie interne. Auprès des agents, nous défendrons une réelle autonomie dans le travail sans un contrôle permanent. Nous continuerons à lutter pour des effectifs supplémentaires et contre toutes les formes de précarité qui se développent au sein même de l'Agence.

On y va !

À nous maintenant de faire vivre ces orientations. Tout est à faire, certes, mais nous sommes dans un syndicat qui refuse l'idéologie de la fatalité. L'avenir aura besoin de force, de capacité de lutte et de solidarité, avec le statut, les salaires qui traînent, la protection sociale dans le collimateur. Et le PARE qui continue à faire des ravages. La volonté de tous peut soulever des montagnes alors pourquoi pas ? On y va ! ■

Sabine Landrevie

A working class hero (is something to be !)

À la suite de la manifestation du 3 octobre pour la défense des services publics, Malika Zediri, une des animatrice de l'APEIS (Association pour l'Emploi l'Information et la Solidarité des chômeurs et des précaires) a adressé aux confédérations CFDT, CGT et FO le courrier qui suit, dont nous avons reçu copie. De par la nature des faits relatés il nous semblait important, avec l'accord de Malika, d'en porter le contenu à votre connaissance. À méditer !

« Nous avons quelques commentaires à faire sur la dernière manif, pour la défense du service public, une grosse manif, la CGT, la CFDT FO, CFTC (les SUD étaient peu visibles, noyés !). Ce jour devait être une démonstration de force, face à un patronat "arrogant" et un gouvernement plutôt tendance MEDEF. C'était une très belle manif, beaucoup de débats, les convergences sont évidentes ! Les services publics nous savons à quel point nous en avons besoin et nous savons aussi à quel point ils pourraient être améliorés. Nous étions contents de constater qu'entre les désirs d'un MEDEF et d'un gouvernement presque à sa botte il y avait ce jour-là le peuple c'est-à-dire salariés et usagers ».

« Nous étions une bonne trentaine, militantes et militants de l'APEIS, beaucoup de femmes, de jeunes filles maghrébines, nous étions gaies, puis la manif est passée. Je voudrais me faire l'écho de comportements ou de déclarations entendues ce jour-là, de la part de certains individus dans l'ordre : la CFDT, peu de contact, ou alors des contacts franchement hostiles, FO a été méprisant du début à la fin cela a failli dégénérer plusieurs fois, nous avons eu le droit à toutes les rengaines. "Du boulot quand on veut y'en a, il faut le vouloir !" »

« Me prenant par l'épaule dans un geste qui se voulait paternaliste un militant bardé de badges m'entraîne et me confie : le boulot cela se mérite apprend donc à te lever à quatre heures du matin... un autre à une autre "Avec la paire de nibards que tu as, tu devrais quand même trouver des gosses à garder". »

« Quand la CGT est passée c'était apéro au pluriel, un cortège vers une cirrhose gratos, et après être passées pour des glandues, fainéantes et incapables, nous sommes devenues des objets et pas n'importe lesquels, "je t'achète ton canard si tu sucres" ou "je te le prends si tu couches !" C'est à ce moment là qu'une jeune copine qui faisait "sa" première manif à éclaté en sanglots. Dans le cortège, nous étions désabusées, les soixante milles tracts étaient distribués depuis longtemps, environ une centaine d'Existence vendue (notre canard) à la fin, mais il nous est resté comme une drôle d'impression, nous avons trouvé du mépris, des insultes et du sexisme. »

« Toutes proportions gardées, la pensée dominante est prégnante, les comportements qu'elle engendre traversent toute la société. Quelle différence avec le jeune qui entreprend avec les mêmes termes les nanas au bas de sa cage d'escalier, et ce que nous avons entendu pendant cette manif ? »

« Malgré tout cette manif reste une bonne manif, notre investissement militant un bon choix et nous continuerons à travailler avec les moyens qui sont les nôtres à la défense de tous ceux et toutes celles que les choix économiques de nos dirigeants laissent au bord des chemins. »

Malika Zediri

LE PARE : entretiens exclusifs

Nous n'avons eu de cesse, depuis deux ans, de dénoncer la convention Unedic d'août 2000, fondatrice du PARE, et ses effets désastreux pour les chômeurs, les missions de l'ANPE et les conditions de travail de ses agents.

Pour ce numéro nous avons souhaité recueillir le point de vue de personnalités qui ont été particulièrement impliquées et concernées par cette question : Martine Aubry, ministre du Travail à l'époque et Jacqueline Lazarre, secrétaire confédérale de la CGT et négociatrice Unedic pour sa confédération. Philippe Villechalan de l'APEIS et Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU ont bien voulu également nous accorder un entretien. La convention résistant mal à la dégradation du marché du travail, le Medef et quelques organisations syndicales ont bouclé en catimini le 20 décembre dernier un nouveau protocole d'accord – valable jusqu'en 2005 ! Ce nouveau texte ampute de 7 mois la durée d'indemnisation de la majorité des allocataires et baisse le montant des allocations de 1,8 %

(la cotisation retraite sur le revenu de remplacement passant de 1,2 % à 3 %). La rétraction des durées d'indemnisation entraînera automatiquement une baisse des droits à la formation professionnelle. Nous demandons au gouvernement de refuser l'agrément de ce texte et au Parlement de rejeter, lors de son examen en session, les modifications du Code du Travail qu'il entraîne.

Nous répétons qu'il faut abroger le PARE. L'ensemble des moyens budgétaires et en effectifs obtenus dans ce cadre pour l'ANPE doivent naturellement être maintenus et assurés par le budget de l'Etat, pour mettre en œuvre de nouvelles mesures de politiques publiques de l'emploi permettant de combattre la précarité et la dégradation du marché du travail.

Interview de Martine AUBRY

Modes d'Emplois : Vous étiez ministre de l'emploi et de la solidarité au moment de la mise en place de la convention Unedic du 1/07/2001. Plus d'un an après, quel bilan tirez-vous de la mise en œuvre de cette convention et du PARE ?

M. Aubry : D'abord je voudrais rappeler que la décision, inédite, de ne pas agréer en juillet 2000 la nouvelle convention d'assurance-chômage n'a pas été prise à la légère. Sur le principe, le gouvernement était favorable à ce que la priorité soit donnée aux dépenses de retour à l'emploi. Il n'était opposé ni au développement de l'aide personnalisée aux demandeurs d'emploi ni à la participation de l'UNEDIC à son financement. Mais deux motifs essentiels ont justifié son refus d'agrément. D'une part, le gouvernement ne voulait pas d'un service public à double vitesse : les chômeurs indemnisés et les offres d'emplois des entreprises pour les ASSEDIC, les chômeurs les plus en difficulté pour l'ANPE ! D'autre part, nous voulions une clarification financière des relations entre l'Etat et les partenaires sociaux. Les estimations de l'UNEDIC et l'ampleur des baisses prévues pour les cotisations patronales conduiraient selon nous à terme au déséquilibre financier. La suite des événements a montré que nos craintes étaient largement fondées puisque l'UNEDIC accuse aujourd'hui un déficit de 3 milliards d'euros. Si le gouvernement a fini par donner son agrément, c'est parce que des modifications profondes sont intervenues sur les points essentiels que nous avions soulevés. Les partenaires sociaux ont ainsi accepté que l'ANPE reste l'opérateur unique, que l'Etat conserve les sanctions, qu'une baisse de cotisations sur les trois prévues soit supprimée et qu'une autre soit conditionnée à la conjoncture (à ce jour, une seule baisse de cotisations a d'ailleurs été appliquée), que l'indemnisation des travailleurs précaires soit améliorée (4 mois d'activité au cours des 18 derniers mois et non plus des 8 derniers mois). Toutes ces modifications dans le régime d'assurance-chômage ont constitué de réelles avancées, même si on aurait pu faire mieux sur la formation ou sur les licenciements éco-

nomiques. S'agissant plus spécifiquement du PARE, je crois qu'il est encore un peu trop tôt pour faire un premier bilan. Vos lecteurs le savent mieux que moi, 18 mois, c'est très court pour offrir à chaque demandeur d'emploi un véritable accompagnement personnalisé.

M.E. : Vous avez, en tant que ministre, défendu le fait que l'ANPE, établissement public, soit l'opérateur du PARE. Depuis le mois de juin l'Agence est la cible d'attaques convergentes mettant en cause ce rôle ; son personnel lui-même est attaqué. Quels sentiments vous inspirent ces attaques ?

M.A. : Je suis étonnée pour ne pas dire choquée par ces attaques contre un service public dont l'évolution est pour moi un modèle du genre. Ces dernières années, l'ANPE s'est considérablement modernisée et le service rendu, aux chômeurs comme aux entreprises, s'est profondément amélioré. Malgré la charge de travail, l'implication du personnel a été exemplaire. Personnellement, je vois deux explications à ces attaques. Premièrement, le MEDEF veut obtenir du gouvernement actuel ce que le précédent lui a refusé. Deuxièmement, il tente de faire diversion pour éviter d'avoir à se justifier sur l'écart entre la réalité d'aujourd'hui et les effets mirobolants annoncés lors de la négociation en 2000.

M.E. : Ne craignez-vous pas qu'avec le PARE, le droit à la formation tout au long de la vie se transforme en injonction de "formatage de la main d'œuvre", en recherche de l'employabilité immédiate à tout prix et en totale soumission aux conditions du marché ?

M.A. : C'est vrai que les signataires de la nouvelle convention UNEDIC ont mis fin, en supprimant l'AFR, à un dispositif garantissant une rémunération à tout chômeur engagé dans une formation. Du coup, les chômeurs dont les durées d'indemnisation sont les plus courtes (jeunes, femmes, précaires...) n'ont plus accès aux formations qualifiantes qui pourraient leur permettre de sortir durablement de leur situation. En

2001, l'Etat a bien essayé de combler le manque résultant de la suppression de l'AFR, mais les chômeurs en formation sont aujourd'hui à la merci des crédits inscrits pour cette aide complémentaire. Sur le PARE proprement dit, les gestionnaires de l'UNEDIC n'ont pas fait le meilleur choix en ciblant majoritairement leurs crédits sur les formations de courte durée. Ce n'est pas la contrainte financière qui doit guider les choix en matière de formation, mais l'insertion durable des chômeurs. C'est à l'opérateur principal, l'ANPE avec l'AFPA, en lien avec l'UNEDIC de définir le plan d'action du demandeur d'emploi et de prévoir les formations nécessaires.

M.E. : Le Medef et certains syndicats opposent le rôle prépondérant qu'aurait, selon eux, à jouer la "société civile" à la place d'une "classe politique" discréditée. De la même manière, ils opposent les vertus du contrat aux "vices" supposés de la loi. Comment vous inscrivez-vous dans ce débat ?

M.A. : La question n'est pas tant de savoir qui des politiques ou de la société civile, qui de la loi ou du contrat, doit dominer l'autre. La question est plutôt de savoir comment, ensemble, les politiques et la société civile, par la loi et le contrat, peuvent agir pour la transformation sociale. C'est en ce sens que je considère que la loi doit toujours servir à garantir l'intérêt général et l'égalité d'accès aux droits fondamentaux et que le contrat doit être utilisé autant qu'il est possible, c'est-à-dire tant qu'il favorise le progrès social et économique. C'est vrai qu'aujourd'hui, de ce point de vue, le contrat occupe sans doute une place insuffisante dans le jeu social et que les organisations syndicales, les associations mais aussi les citoyens eux-

mêmes devraient pouvoir intervenir mieux et plus dans la vie publique. L'articulation entre la loi et le contrat pose la question de l'approfondissement de notre démocratie sociale mais plus largement de notre démocratie locale et civile. Mais rien ne sert de définir, en théorie et dans l'absolu, la répartition entre la loi et le contrat si on ne s'intéresse pas, dans la pratique, à la force respective des contractants. Cela signifie, par exemple, que si l'Etat veut laisser plus de place aux partenaires sociaux, il doit être certain qu'il n'y ait pas de déséquilibre trop fort entre eux. Or aujourd'hui, ce déséquilibre existe. L'Etat peut aider les organisations syndicales à rétablir l'équilibre en facilitant leur financement et en améliorant leur représentativité. ■



Entretien avec J. LAZARRE, G ASCHIERI et P. VILLECHALANE

Modes d'Emplois : Le PARE date du 1/07/2001. À l'époque Martine Aubry était ministre du travail et avait montré des réserves sur cette convention UNEDIC. Plus d'un an après, quel bilan tirez-vous de la mise en œuvre de la convention et du PARE ?

Jacqueline LAZARRE, secrétaire confédérale de la CGT : Dès le départ des négociations, la préoccupation principale de la CGT portait sur le fait que le régime d'assurance chômage ne remplisse pas son rôle, la moitié des chômeurs ne sont pas indemnisés par le régime. A l'époque le régime avait des excédents, patronat et gouvernement ont été sur la même longueur d'ondes pour se servir dans les caisses, au lieu d'améliorer l'indemnisation. Enfin le patronat, les signataires

syndicaux et le gouvernement n'ont pas voulu examiner les profondes évolutions de l'emploi en France avec les conséquences sur la physionomie du chômage. Même si le Pare avait été un bon outil - ce qui n'est pas le cas - comment s'attendre à du positif si les entreprises continuent de considérer l'emploi comme la seule mesure d'ajustement et si le gouvernement ne travaille pas démocratiquement sa politique d'emploi.

Gérard ASCHIERI, secrétaire général de la FSU : Si l'on compare les résultats à la façon dont le PARE était présenté par ses promoteurs, on peut imaginer que ceux-ci ont quelques raisons de déchanter. Il faut dire que le chômage est loin d'avoir reculé comme les signataires du PARE l'envisageaient. Et la contribution de

celui-ci à la lutte contre le chômage n'a aujourd'hui rien d'évident. On nous le présentait comme l'instrument d'une politique active pour l'emploi ; il s'est révélé l'instrument d'une pression accrue sur les demandeurs d'emploi. Et en même temps il a servi à dédouaner les employeurs de leur responsabilité dans la lutte contre le chômage en faisant du demandeur d'emploi le premier responsable de sa situation. Par ailleurs les nouvelles procédures automatisées mises en place avec le PARE ont conduit à une augmentation sensible des radiations administratives.

Philippe VILLECHALANE, porte-parole de l'APEIS (Association Pour l'Emploi l'Information et la Solidarité des chômeurs et des précaires) : Rappelons-nous, il y a un peu plus d'un an,

après diverses tergiversations, le PARE était entériné simplement après un coup de téléphone entre Jospin et Sellière... on nous l'a vendu au nom de l'efficacité au nom de la formation, au nom de la super nouvelle puissance de l'accompagnement vers l'emploi... Aujourd'hui, pas de bilan malgré les engagements pris. Mais les faits sont là, têtus, tenaces : l'embellie économique sur laquelle s'appuyaient le MEDEF et la CFDT pour nous vendre leur projet a cessé... le chômage progresse et ce malgré une vague de radiations jamais atteinte, la formation a été réduite au minimum et au moins cher, les moyens dont dispose l'ANPE pour répondre à ses missions sont toujours scandaleusement insuffisants et de nouveau, nous assistons à des queues



qui n'en finissent pas : que ce soit pour une première inscription ou simplement pour avoir une annonce, il faut de nouveau attendre et revenir. C'est scandaleux !

M.E. : Depuis le mois de juin l'Agence est la cible d'attaques convergentes mettant en cause son rôle d'opérateur ; son personnel lui-même est attaqué. Quels sentiments vous inspirent ces attaques ?

Jacqueline LAZARRE : Tant au sein des instances de l'UNEDIC que de celles de l'ANPE, la CGT a dénoncé ces manœuvres ; il est scandaleux que le patronat s'exonère de ses responsabilités quant à la dégradation de l'emploi. Comment peut – on croire qu'il suffirait de mettre en place un outil de reclassement, quand le patronat continue de licencier très facilement, sans comptes à rendre, plus de 400.000 personnes de façon individuelle et quand la majorité des offres d'emploi sont précaires. Cela ne veut pas dire que nous sommes d'accord avec la situation actuelle de l'agence, le service public de l'emploi doit être rénové pour être recentré sur ses missions vers les privés d'emploi. La question d'un travail convergent entre l'ANPE et l'ASSEDIC doit être posée, et doit faire pièce à cette mise en concurrence néfaste aux demandeurs d'emploi.

Gérard ASCHIERI : Le PARE a substitué au droit du salarié à toucher un revenu de remplacement un contrat individuel liant le chômeur à l'organisme qui lui verse l'indemnisation : le droit collectif fondé sur le droit au travail pour tous passe au second plan. Rien d'étonnant à ce que le service public de l'emploi suive le même chemin. Symbolique, l'idée mise en avant que le chômeur doit être considéré comme un client plutôt qu'un usager. Ainsi se mettent en place une stratégie visant à conquérir des parts de marché dans la collecte des offres d'emploi et une gestion des personnels fondée sur une certaine conception de l'efficacité avec des "portefeuilles" de demandeurs d'emploi à gérer et critères de "performance" discutables. Et avec le PARE, l'ANPE se trouve de plus en plus subordonnée au "payeur" qu'est l'UNEDIC dont elle devient prestataire de service au détriment de son rôle de service public, porteur de missions d'intérêt général et garant de l'effectivité d'un certain nombre de droits pour les demandeurs d'emploi.

Philippe VILLECHALANE : La volonté affirmée de l'UNEDIC et du MEDEF de suivre au plus près les résultats de chaque ANPE condamne le ou la chômeuse à devenir la balle dans une partie de ping-pong dont nous n'avons jamais choisi ni le jeu ni à plus forte raison les règles... tout se fait comme si le demandeur d'emploi et l'agence ne devaient, pour s'y soumettre, reconnaître qu'une logique : les bons de commande des entreprises ! Les offres d'emploi de qualité sont de nouveau à la baisse et nous refusons de n'avoir comme perspective que l'horizon du travail précaire, des temps partiels imposés et autres boulots payés trois francs deux euros...

M.E. : Ne craignez-vous pas qu'avec le PARE, le droit à la formation tout au long de la vie se transforme en injonction de "formatage de la main d'œuvre", en recherche de l'employabilité immédiate à tout prix et en totale soumission aux conditions du marché ?

Jacqueline LAZARRE : Cette convention d'assurance chômage a mis en avant la volonté du MEDEF d'imposer la notion d'employabilité comme un critère intangible, faisant de l'entreprise un lieu d'exclusion

et de sélection. Même si l'action a atténué la portée des intentions initiales du patronat, il est évident que rien dans cette convention ne permet aux individus de se former et d'être intégrés dans le monde du travail. C'est ce qui nous amène à revendiquer la "refondation" de l'assurance chômage en lien avec notre exigence d'une véritable sécurité sociale professionnelle.

Gérard ASCHIERI : Le thème de la "formation tout au long de la vie" est souvent mis en avant dans une perspective étroitement utilitariste : il s'agirait simplement de garantir "l'employabilité" immédiate en fonction des besoins à court terme des employeurs. Cette conception est largement dominante par exemple dans la réflexion de l'OCDE, de la Banque Mondiale ou de l'Union Européenne (voir le livre de l'Institut de Recherches de la FSU " le nouvel ordre éducatif mondial "). Elle est en général reprise par le patronat. Et si le PARE a conduit à largement développer l'accès à la formation pour les demandeurs d'emploi, il convient de regarder si ce n'est pas cette conception de la formation qui a prévalu. Si, comme tout le laisse supposer, c'est le cas, ce serait un contresens, parce que les besoins en formation ne se réduisent pas à l'adaptation à l'emploi : y compris si on réfléchit sur la durée, l'intérêt économique lui-même implique une conception plus ambitieuse de la formation.

Philippe VILLECHALANE : On le craignait, mais nous le vérifions : les formations proposées sont moins qualifiantes, elles ne permettent ni d'entrevoir ni d'accéder à de nouveaux métiers ; ainsi celui qui est au marteau piqueur et qui aurait des velléités de reconversion professionnelle sera envoyé au marteau, de même que celui qui, bac plus deux en poche souhaite engager une formation supérieure pour laquelle il a été sélectionné, se verra répondre qu'il a déjà une formation suffisante. De fait, la mise en place du PARE a entériné l'idée que les questions de formation relevaient des ASSEDIC, donc de UNEDIC via le MEDEF et ses collaborateurs... C'est l'idéologie qui sous-tend le PARE : il n'y a plus de droit à l'indemnisation ni de droit la formation, il y a aujourd'hui une allocation de retour à l'emploi et un plan d'aide personnalisé et contractuel avec comme seul objectif un retour rapide à l'emploi, ainsi la volonté du MEDEF de "responsabiliser" les demandeurs d'emploi trouve écho puisque ce qui ouvre l'allocation. est l'ensemble des engagements que le chômeur est contraint de prendre avec l'ANPE et l'ASSEDIC... et par un tour de passe trop connu, l'individu devient responsable du chômage qui le frappe, responsable du contrat à durée déterminée qui se termine, responsable du faible niveau d'indemnisation. Sous couvert de refondation sociale, le MEDEF entend faire payer la note de ses choix économiques et financiers par chacun et chacune d'entre nous ; il veut en fait se déresponsabiliser financièrement de l'ensemble des risques qu'il prend. Le MEDEF veut le beurre et l'argent du beurre. Le fondement de la politique patronale, c'est l'appropriation de l'intelligence et de la force de travail au plus bas prix, au moindre risque, c'est pour cette raison qu'ils vomissent tout ce qui, de près ou de loin, ressemble à des protections collectives et garanties.

M.E. : Le Medef et certains syndicats opposent le rôle prépondérant qu'aurait, selon eux, à jouer la "société civile" à la place d'une "classe politique" discréditée.

De la même manière ils opposent les vertus du contrat aux "vices" supposés de la loi. Comment vous inscrirez-vous dans ce débat ?

Jacqueline LAZARRE : Le MEDEF a un discours et une posture à géométrie variable selon la couleur du gouvernement. Il hurlait contre la loi de modernisation sociale ou celle des 35h, pourtant insuffisante pour garantir la situation de tous les salariés, il déclare au gouvernement actuel qu'il aurait préférerait l'abrogation pure et simple de ces deux lois en rajoutant que dans ce cas la loi doit être garante de l'ordre public. En fait ce qui est en jeu c'est la hiérarchie des normes, avec une volonté affirmée du patronat de placer l'individu dans une insécurité sociale totale. C'est déjà le cas de millions de salariés qui n'ont pas de droits ou n'en ont pas l'usage. Il est grand temps d'inverser cette situation en revendiquant un statut du travail salarié permettant à chacun d'avoir des droits de haut niveau (formation, évolution de carrière, retraite etc.) opposables à tous les employeurs et transférables d'une entreprise à l'autre.

Gérard ASCHIERI : L'exemple du PARE est éclairant : des principes fondamentaux de la protection sociale ont été modifiés sans que soit requis ni un accord d'une majorité de salariés à travers des organisations à la représentativité mesurée ni une consultation du parlement ni une participation des représentants des chômeurs. Si c'est ce à quoi pense le MEDEF, on mesure aisément les conséquences. Dans une société démocratique la loi est l'expression légitime de l'intérêt général : elle doit donc fixer les principes auxquels on ne peut déroger et qui doivent constituer autant de garanties pour tous. Ce cadre doit s'imposer à la négociation collective et en même temps laisser la place à celle-ci, mais pas dans n'importe quelles conditions : il est urgent d'introduire un système d'accords majoritaires et de modifier les règles de représentativité afin que ce soient les salariés qui décident de qui les représente. En même temps il faut permettre à ceux qui ne sont pas salariés mais que les négociations concernent directement d'y intervenir sous des formes appropriées. C'est ce type de réponse qu'il faut avancer comme alternative aux projets du MEDEF.

Philippe VILLECHALANE : L'objectif fondamental du PARE est de faire baisser le coût du travail et de remplacer le droit par le contrat. Ce dont nous avons besoin ce n'est pas de libéralisme et de dérèglementation mais de plus de droits. Nous revendiquons une indemnisation décente de toutes les formes de chômage au moins au niveau du SMIC. D'abord pour arrêter de survivre mais aussi pour être et rester en capacité de retrouver un emploi et enfin, parce que la société, dans son ensemble, pour sa cohésion, ne peut accepter la dictature du MEDEF et des marchés financiers. Pour notre part, nous considérons que face à ces prédateurs, il convient de se protéger. Nous sommes pour une gestion quadripartite de l'UNEDIC où les organisations de chômeurs et chômeuses soient représentées pour ce qu'elles sont, nous sommes aussi pour que l'Etat participe à toutes les négociations. Il est insupportable de voir le MEDEF et certains syndicats rogner à chaque négociation le montant et la durée de l'indemnisation du chômage alors que les bénéficiaires de ces allocations n'ont pas voix au chapitre. ■

PARC

Super agent

Je suis un super agent ANPE. Je suis payée pour diagnostiquer, analyser, classer et hiérarchiser les points de souffrances. J'oriente, je prescris, je fais adhérer, je convaincs, je contractualise, j'objective, je rationalise, j'informe. Je suis un super agent ANPE. Un demandeur échoue devant mon bureau, accroché à sa convocation comme à une bouée de sauvetage, naufragé de la société. Les mots sortent, emmêlés, entrecoupés de soupirs et des silences, organisés selon une syntaxe toute personnelle.

Il s'agit de donner une forme à tout cela, pour que cela rentre dans son dossier informatique, dans les 4 lignes de champ de texte qui me sont données pour résumer les coups du mari alcoolique, la perte récente d'une enfant, l'argent qui n'est pas là, une vie faite d'angoisses et d'errances, d'administrations, de madame l'assistante sociale à monsieur l'adjoint au maire en passant par le monsieur du secours catholique.

Je pointe les lacunes : ne maîtrise pas les techniques de recherche d'emploi, ne connaît pas le tissu économique ... Commission de surendettement... Problèmes financiers. Je codifie : pour vous, ce sera un appui social individualisé. Je suis un super agent ANPE.

J'écoute, je reformule, je questionne. J'auditionne. J'organise la misère, je la quantifie, je lui donne un nom : PAP01, PAP02, PAP03. Je rends l'inacceptable quantifiable, cela devient une donnée exploitable. De jolies statistiques que je retrouve ensuite dans de jolies brochures glacées : taux de chômage, prescription ASI, comme si j'avais besoin d'un carnet de bord de la misère...

Je suis un super agent ANPE. Je reçois des jeunes désabusés, fracassés par la vie à 18 balais . A quoi peuvent-ils rêver ? Le pavillon de banlieue avec sa jolie pelouse et l'allée de cailloux blancs est devenu un rêve presque inaccessible pour les smicards, alors eux, sans même un b.e.p.c. en poche...

La vie de couple ? Fonder une famille ? A quoi bon ? Les médias ne cessent de leur répéter que s'ils ne consomment pas, ils n'existent pas. Que le bonheur, en ce bas monde, est d'avoir un salon en teck huilé sur la terrasse exposée plein sud de son pavillon individuel acheté à crédit, un frigo rempli des dernières marques, que tout est plus beau et plus vrai à partir du moment où l'on porte le slip x ou y et que l'on boit l'eau v ou w... Après ça, difficile d'avoir un discours motivant qui explique les réalités et sévérités d'une société régie par la loi de marché.

Ce qui me gêne, c'est que je suis un super agent ANPE.
Anne Carlier

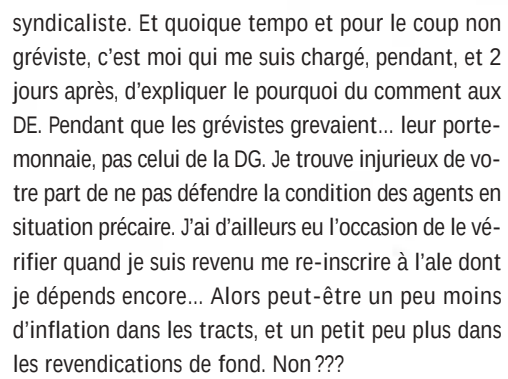
C'est ton job

Va savoir pourquoi, en partant de chez toi, tu as déjà le ventre noué, l'estomac serré et une légère envie de gerber au fond du gosier. Le café et la clope du matin ne sont pas seuls responsables... Plus que 15 minutes... Tu te gares, tu speedes un peu, tu prends ton souffle et tu entres dans l'arène. Plus que 5 minutes. C'est l'instant de préchauffage, tout le monde est nerveux, ça parle fort, de tout et de rien, ça essaie de se décontracter... Plus que 2 minutes... T'as rien oublié, t'as tout pris, t'as réservé ta place, marqué ton territoire...OK. Plus qu'une minute... Mets en route la machine infernale... C'est parti. OUVERTURE !!! Ils arrivent, de gré ou de force, sans toujours savoir pourquoi. Toujours plus nombreux. Forcément ils sont là, avec plein de questions, de problèmes à résoudre, c'est ton job. Assume... Le compteur enfile, encore et encore. Tu fais ce que tu peux, ce que tu sais, ce qui te reste... Avance, toujours avance. Déjà 10 de "passés", vas-y encore, dispathe, explique vite et bien. Sois clair, concis, précis, t'as pas le temps, Bordel ! Explique tout, toi, la boutique, les autres. T'es au cœur du problème, mais t'es pas responsable. Tu maîtrises plus grand chose, mais c'est toi qui es devant. C'est ton job ! Allez respire un grand coup. T'as mal à l'index, c'est rien petit, c'est le Bip, c'est ton job. Bonjour Madame, Bonjour Monsieur, et c'est reparti... Déjà 20 de "passés". Courage, plus que 2 heures à tirer. C'est ton job.

Jean-Marc Robert

Une version en rap est disponible sur le site du SNU. Allez l'écouter.

Propos relevés sur le forum du site Internet du SNU-ANPE



L'oiseau rare campe sur sa position et considère que les syndicats de l'ANPE sont archi nuls et je ne suis pas le seul à le penser. Je le dis haut et fort et reste convaincu de cela. Par ailleurs, je n'ai rien contre les syndicats d'une manière générale. Au contraire, j'en faisais partie quand j'étais dans le privé. Rappelez-moi le jour où vous serez tous unis et quand les problèmes de fond seront abordés lors de vos assemblées. Revenez à la réalité des agences !! Excusez-moi, mais j'ai d'autres choses plus sérieuses à faire. ■

Certains souhaitent arriver plus tôt et partir plus tard, les autres préfèrent l'inverse. Quelques-uns veulent manger rapidement le midi, d'autres prendre leur temps. Alors les syndiqués servent aussi à ça : essayer de faire la synthèse (la somme) d'une multiplicité d'attentes et de demandes individuelles (parfois contradictoires) afin de porter les revendications les plus représentatives. Au fait je suis représentant SNU en CPR, également représentant SNU pour les commissions de suivi ARTT et souvent, j'ai envie de tout laisser tomber parce que les agents ne se bougent pas toujours quand il le faudrait, parce que si l'on veut faire avancer notre idée de l'ANPE il faudrait que l'on soit plus soutenu par l'ensemble des salariés de cette boutique, parce qu'il y en a marre de voir que l'appât du

Y... a écrit : Il existe une Ale où d'irréductibles agents...
Mon Ale compte 13 agents. Bassin rural, des DE quand même of course, peu de centres de formation, quelques jobs, ... Et globalement, du temps pour mettre tout ça en adéquation. Je fais grève aujourd'hui plus par solidarité avec les collègues d'Ile de France, ou de grandes villes en général. Qu'on se le dise : à tous les niveaux, la campagne, c'est merveilleux. Bon, y'a des GL qui partent, c'est pas le Pérou non plus, mais franchement, c'est vivable. Un Dale sympa, assez proche du personnel et qui ne se prend pas trop la tête. Personne ne vient quand on propose un poste, c'est trop perdu. 9000 h., vous n'y pensez pas ? ■

Vous savez à quoi je vais m'amuser cet après-midi... Je dois joindre tous les DE à qui on a prescrit une prestation et qui ont rendez-vous dans les jours à venir pour annuler ce rendez-vous... car plus de budget... ordre de la DDA... Je trouve ça lamentable... On prend les DE (et les prestataires accessoirement) pour des cons... En gros on leur dit que si on a de nouveau des sous (quand ?) on pourra peut-être leur payer une petite presta... À bientôt.

Un pauvre petit conseiller (principal) désabusé...

ADASA

Une naissance tant attendue

Une nouvelle prestation, la Bourse d'Activités Des Adultes (BADA) a vu le jour après une grossesse difficile de 3 ans. Il aura fallu une volonté de fer de la part de ses parents (SNU), et plusieurs étapes pour qu'elle arrive à terme dans des conditions sereines : tout d'abord, le besoin des agents, après, notre envie de la mettre en œuvre, ensuite, l'étude de faisabilité, puis, la négociation avec les autres organisations syndicales et enfin, l'adoption de ce projet par tous les élus ADASA. Cet heureux événement permettra à tous les agents qui pratiquent annuellement une ou deux activités sportives, culturelles ou de loisirs, dans un organisme à but non lucratif, de bénéficier d'une subvention calculée en fonction d'un plafond de dépenses de 180 € par an et de leur moyenne économique.

Marie Christine Gfrörer

Eh ! T'as pas cinq Euros ?

Autrement mon ticket restau ne suffira pas pour manger ce midi. On l'a dit au DG. Mais il ne veut pas aller demander aux tutelles. Il préfère redistribuer l'argent aux cadres et aux agents méritants. C'est ça la modernisation statutaire. Il a un projet pour l'ANPE lui ! Et ce n'est pas d'augmenter le chèque restau. 5,50 € et remplis-toi l'estomac. Avec du riz, des pâtes et patates (pas de Noirmoutier, elles sont trop chères) tu pourras calmer ta faim. Le mieux serait d'ailleurs que tu réchauffes dans le micro-onde de l'agence la barquette que tu auras préparée chez toi la veille. C'est économique, c'est bon, et tu sais ce qu'il y a dedans. En plus ça va vite, tu quittes pas ton lieu de travail, et au plus une heure après t'es opérationnel. Impeccable pour la productivité ! N'oublie pas : en mangeant lis quelques notes... Pour ton information. Pas d'indigestion. Grâce aux chèques restau, tu manges léger !

Daniel Bossard

En bref !

Auvergne : un Medef très entreprenant

Le Président du Conseil d'Administration de l'ASSEDIC Auvergne, représentant du MEDEF, s'est lancé dans une campagne personnelle de surveillance des services de l'ANPE : intervention lors d'un forum pour l'Emploi organisé par l'Agence, interpellations téléphoniques de différents collègues, visites surprises en unités. Interpellé par des représentants du personnel, le DRA déclare ne pas être au courant tandis que l'intéressé affirme l'en avoir informé. Qui prêche le faux, qui dit le vrai ? Dans une lettre ouverte les organisations syndicales de la région dénoncent des agissements qui « sous le sceau de la bienveillance amicale, masquent mal d'autres intentions qui pourraient s'avérer beaucoup moins sympathiques au moment où l'on discute du bilan de l'Agence vis-à-vis de la mise en œuvre du PARE » et demandent au DRA d'intervenir pour que cessent ces pratiques.

Carton rouge à Saint Etienne

Dès son arrivée le nouveau DDA de la Loire., M. Leymarie, s'est fait remarquer en interdisant les réunions d'information du personnel les vendredis après midi sur le temps des réunions de service. Son argument : les réunions de service sont des moments d'échange. On est prié de ne pas rire lorsque l'on sait que ces réunions sont plutôt descendantes dans certaines unités et que la possibilité de s'y exprimer est très limitée. Selon le DRA M. MONTAIS les réunions de services sont des espaces de respiration collective et doivent être préservées. À méditer...

MUTACMA

Une assemblée générale extraordinaire les 28 et 29 octobre 2002

MUTACMA compte aujourd'hui 7 207 adhérents pour 11 529 bénéficiaires. Ce nombre continue à progresser de 12 à 15 % chaque année, témoignant ainsi de l'intérêt que suscite la mutuelle, et son ancrage dans le paysage social de l'ANPE. Comme toutes les mutuelles, MUTACMA a connu cette année une activité institutionnelle particulièrement dense en raison de la mise en œuvre du nouveau Code de la Mutualité.

Pourquoi une DEUXIEME Assemblée Générale en 2002 ?

Toutes les mutuelles ont l'obligation de se mettre en conformité avec le nouveau Code de la Mutualité au 1^{er} janvier 2003. Les Délégués Régionaux de MUTACMA se sont donc réunis de façon exceptionnelle les 28 et 29 octobre 2002 en présence de Michel BERNARD, Directeur Général de l'ANPE, et de Moïse RASHID, Directeur de la Gestion des Ressources Humaines et des Relations Sociales (D.G.R.H.S.) pour prendre les décisions nécessaires.

Quels étaient les enjeux ?

Le nouveau Code de la Mutualité contraint les mutuelles à s'aligner sur les obligations faites aux compagnies d'assurances, notamment en matière de réserves financières. En raison de sa jeunesse MUTACMA ne disposait pas de l'intégralité des réserves exigées (1,5 millions d'Euros). Aussi, les délégués ont-ils décidé de souscrire temporairement une convention de

substitution à compter du 1^{er} janvier 2003. Cette convention n'entraîne aucun changement pour les adhérents de la mutuelle et pour le fonctionnement de la mutuelle. Lors de l'assemblée générale de nombreux débats ont eu lieu quant au choix du partenaire avec lequel nous allions souscrire cette convention.

Pour que MUTACMA participe comme pivot principal à la création d'une mutuelle d'établissement, un rapprochement avec la MGAS pourrait être utile (en effet, actuellement 50% des agents sont garantis par MUTACMA ou par la MGAS). À condition toutefois qu'un accord raisonnable soit possible. C'est en y pensant que les délégués SNU et mutualistes associés proposaient de rejoindre la Mutualité de la Fonction Publique (MFP) car cette union de mutuelles est déjà signataire d'une convention de substitution avec la MGAS. Cela aurait par ailleurs amélioré la situation des adhérents de MUTACMA puisque la MFP gère toutes les sections locales interministérielles (S.L.I.) et nous proposait des prestations équivalentes à celles de l'AG2R.

Quelle solution adaptée ?

Ces arguments n'ayant pas réussi à convaincre les délégués des autres délégations, les délégués du SNU, soucieux avant tout de préserver l'avenir de MUTACMA, ont accepté de voter - la majorité requise étant des 2/3 - la signature d'une convention de substitution avec l'AG2R, prestataire actuel de la mutuelle.

L'Assemblée Générale de Juin 2004 finalisera ces choix

Un nouveau contrat pour nos enfants devenus grands. Sous l'impulsion des administrateurs du SNU, un contrat spécifique pour les enfants qui ne sont plus à charge fiscalement ou socialement des adhérents de la mutuelle sera prochainement proposé afin qu'ils puissent continuer à bénéficier d'une couverture mutualiste adaptée à leurs besoins. Un nouveau service proposé par MUTACMA. Les Délégués du SNU ont souhaité profiter de cette Assemblée Générale pour étoffer les services complémentaires proposés aux adhérents et agents de l'ANPE Une convention de partenariat avec MACIFILIA, filiale de la mutuelle d'assurance la MACIF, a été adoptée. Elle proposera, à partir du 1^{er} février 2003 des contrats d'assurances (automobile et multirisque habitation) de qualité, particulièrement complets (garantie corporelle du conducteur, assistance, garantie insolvabilité des tiers, acquittement de la prime en 11 fois sans frais...).

Le surplus de la prime due aux déplacements professionnels est gratuit pour les adhérents à la garantie Maladie-Chirurgie.

Les Délégués SNU ont obtenu que cette offre soit accessible à l'ensemble des Agents témoignant ainsi de notre volonté d'œuvrer à améliorer la situation quotidienne de tous les personnels de l'ANPE à travers notre engagement à MUTACMA. ■

Les délégués du SNU à MUTACMA

Élections et représentation : les deux mamelons du(des) pouvoir(s) ?

Nous nous proposons d'examiner la place des femmes dans les postes de représentant-es du personnel au vu des résultats des élections professionnelles de 2002. Une comparaison entre organisations syndicales est-elle intéressante ? Et y a-t-il des différences selon que l'on observe les élu-es dans les instances nationales ou régionales ?

Au plan national

Au plan des élu-es nationaux (CPN et CNHSCT), le pourcentage le plus élevé (67 %) de femmes par rapport au total des élus est atteint par la CGT, avec 4 femmes sur 6 élus ! En second nous trouvons FO (qui n'affiche pourtant pas a priori la place des femmes comme une question centrale) : 7 femmes sur 12 élus (58 %). Puis le SNU : 11 femmes sur 20 élus (55 %). Vient ensuite le SNAP-CFTC avec 3 femmes sur 6 élus (50 %). La CFE-CGC est loin derrière avec 3 femmes sur 12 élus (25 %), ex aequo en pourcentage avec la CFDT - 25 % de femmes – mais sur 4 élus ! En dernier l'UNSA qui n'a pas d'élue nationale (sur 2 élus) ! SUD, pour sa part, ne pouvait pas présenter de listes nationales.

En région

Le classement selon les élu-es régionaux, est assez différent. C'est l'UNSA qui gagne le pompon : 100 % de femmes... sur 2 élus ! Puis vient le SNAP-CFTC, où 52 femmes figurent pour un total de 72 élus (72 %). Derrière, la CGT s'affirme avec 79 femmes

sur 112 élus (70 %). SUD arrive ensuite avec 19 femmes parmi ses 28 élus (68 %). Le SNU fait figure d'élève moyen en pourcentage : 68 %. En chair et en os, ça donne : 204 femmes sur 302 élus. La CFDT suit de très près, avec 66 % de femmes (37 femmes à rapporter aux 56 élus). Avec FO on est presque à la parité : 99 éluées sur 172 élus, soit 56 %. Et en queue de course, je vous le donne en mille : la CFE-CGC qui, sur 70 élus, ne compte que 30 femmes (43 %). Toutes étiquettes confondues, une bonne nouvelle : la parité hommes/femmes est effective (65 de chaque sexe) sur l'ensemble des CRHSCT, une instance que l'on avait coutume de considérer comme particulièrement masculinisée.

Quel sens donner à ces chiffres ?

N'accordons pas à ces classements une valeur démesurée et méfions-nous des pourcentages. La prise en compte de certaines données dont nous ne disposons pas permettrait une analyse plus fine de ces résultats : plus ou moins grande féminisation de la « base » respective de chaque OS, prise en compte plus ou moins « volontariste » de la parité dans la constitution des listes, accès des femmes aux responsabilités nationales dans les syndicats, etc. Enfin ne jamais oublier que derrière les chiffres, il y a de vrais gens. Qu'ils soient hommes ou femmes, leur rôle est de défendre les intérêts de tout salarié de l'ANPE.

Mais il serait trop facile, sous prétexte que ce n'est jamais l'urgence, voire que ce serait « ringard », de traiter la place des femmes comme une question éternellement secondaire, même si celle-ci indispose parfois, incommode souvent.

L'application de la loi

J'aimerais voir la loi du 9 mai 2001, qui s'attache à donner quelques préconisations sur l'égalité professionnelle, défendue autrement que sur le papier. Pour l'heure, l'application d'un de ses décrets ⁽¹⁾ modifie les règles de désignation des responsables de l'Établissement dans les CPR, les CCPR et les CRHSCT. Le décret prévoit notamment que : "pour la désignation de ses représentants, l'Administration doit respecter une proportion minimale d'un tiers de membres de chaque sexe. Cette proportion est calculée sur l'ensemble des membres représentant l'Administration, les titulaires et suppléants ⁽²⁾". En Alsace on a déjà trouvé le moyen de tirer vers le bas ! Prenons la composition du CRHSCT pour l'Établissement : 5 titulaires = 5 hommes ; 5 suppléants = 4 femmes et 1 homme... Ou encore, le CCPR : 5 titulaires = 1 femme et 4 hommes ; 5 suppléants = 3 femmes et, 2 hommes. Et chez vous, c'est comment ? ■

Anne-Pascale GONNY

⁽¹⁾ N° 2002-766 du 3 mai 2002.

⁽²⁾ C'est moi qui souligne.

Point de vue

La cagoule et l'iroquois

Je viens de perdre coup sur coup deux amis. Enfin, disons deux personnages que j'aimais bien, sans les connaître personnellement bien sûr. D'abord le sous-commandant Marcos. Son charisme, ses méthodes non-violentes et un discours qui nous changeait de la phraséologie révolutionnaire habituelle le faisaient un peu apparaître comme un phare là-bas, tout au fond du Chiapas. Un espoir pour les populations indiennes du Mexique et un frère pour tous ceux qui rêvent encore d'un monde moins injuste, moins cruel. Patatras ! Voilà que le « Sub » pète les plombs et se met à couvrir d'insulte le juge espagnol Baltazar Garzón (celui qui a tenté de faire inculper Pinochet). Au motif que celui-ci est chargé du dossier de la lutte contre le terrorisme de l'ETA il le traite de rien moins que « clown grotesque » au service du « terrorisme d'Etat », qui « montre sa véritable vocation fasciste en refusant au peuple basque le droit de lutter politiquement pour une cause légitime ». Politiquement, tu parles ! En passant il se fout carrément de sa gueule à propos de l'affaire Pinochet. Dans une seconde lettre il lui propose une joute oratoire (Ah ! le pouvoir du verbe !) en lui promettant, en cas de défaite, d'ôter sa cagoule rien que pour lui. Non mais je rêve ! Garde-la, ta cagoule, sous-commandant ! Et pendant que tu y es garde aussi pour de meilleures causes ta verve polémique. C'est bête, tout à coup ton lyrisme qui me plaisait m'apparaît boursoufflé et ta rhétorique un peu faisandée. Comment disait-il déjà, Bob Dylan, quand il était jeune ? « Don't follow leaders » ? L'autre s'appelait Joe Strummer. Vers la fin des années 70, avec son groupe The Clash, il avait su transcender le nihilisme punk, sans en perdre la force originelle, pour en faire un rock de combat à la fois teigneux et généreux, ouvert au métissage musical, porteur d'une critique incendiaire mais pertinente des injustices sociales et politiques de l'Angleterre des débuts du thatchérisme. Il est mort chez lui à la veille de Noël, cinquagénaire intègre et fatigué.

Alain Ottavi

En bref !

Suppression progressive du CFA

Au-delà du 31/12/02 seuls pourront bénéficier du Congé de Fin d'Activité les agents :

- justifiant au 31/12/02 de 172 trimestres de cotisations retraite et de 15 d'années de services publics
- nés avant le 31/12/46 s'ils ont cotisé 160 trimestres et justifient de 15 années de services publics
- nés avant le 31/12/44 dès lors qu'ils justifient de 150 trimestres de cotisations et de 25 ans de services publics.

Inquiétude à la Mission Locale de Caen

Le personnel de la Mission Locale de l'Agglomération Caennaise est inquiet des conséquences de l'accord de « co-traitance » conclu avec l'ANPE locale. Cet accord acte le décalage existant entre les raisons d'être de la ML et « la volonté de l'ASSEDIC qui semble réduire la question sociale au contrôle, à la contrainte et à l'ajustement formatif vers des secteurs en manque de main d'œuvre. » Dans un tract, le personnel rappelle que « l'existence des Missions Locales ne se comprend qu'au travers de l'accompagnement, de l'aide, de la libre adhésion et de la mise en place de projets de vie qui se construisent sur la liberté, le choix, l'échange et l'expérimentation inhérents à tout parcours » Les salariés de la Mission Locale réclament une renégociation de la convention locale avec l'ANPE, qui ne soit pas un simple contrat de sous-traitance mais prenne en compte la spécificité du public accueilli et celle de leur mission qui consiste dans l'accompagnement global de la jeunesse quelles que soient ses problématiques. Ils ont décidé d'appuyer leurs revendications par un certain nombre d'actions collectives depuis le 12 décembre. L'équipe de la Mission Locale est soutenue, entre autres, par le SNU-TEFI, l'Union Locale CGT, la Fédération des Organismes Sociaux CGT, AC ! Starter.

UN LIVRE

7

modes d'EMPLOIS

“ Sur la frontière ”

de Michel WARSCHAWSKI

Editions Stock 2002

« En bon Hébreu je me veux trois fois passeur : de valeurs de fraternité, de solidarité, de perspectives de coexistence basée sur le respect, l'égalité, la coopération ». Le livre de Michel Warschawski est « le récit d'une expérience humaine extraordinaire sur les frontières séparant Etats, communautés et réalités, celui d'un acteur, citoyen engagé, d'un militant de la frontière ». Michel Warschawski est né à Strasbourg « sur la frontière, ville mixte, population à identité double, lieu de passage, pays de concordat où chacun doit se définir par rapport à sa confession ». Sa famille paternelle vient d'Europe centrale, son père est le grand rabbin de Strasbourg, sa mère est d'une famille juive alsacienne. « Je suis né après la guerre mais baigné des souvenirs de l'occupation nazie. L'antifascisme et le rejet viscéral de toute forme de racisme sont ancrés dans mon éducation ».

Il part à Jérusalem à seize ans pour poursuivre des études talmudiques. En 67, volontaire dans l'armée, il découvre la déportation des Palestiniens, les villages rasés « Je prends conscience que je me trouve du côté des forts. Cette place, je refuse de l'assumer, immédiatement, spontanément ». « Dès 68, j'ai choisi de me placer sur la frontière ; de ce côté de la frontière, dans ma propre société, mais aussi près que possible de l'autre société ». Militant de la gauche radicale, antisioniste, membre d'une organisation politique appelée Matzpen, Michel Warschawski décrit l'itinéraire, les débats, les réussites et les échecs de tous ceux pour qui « la paix israélo-palestinienne sera une paix de coopération, de

coexistence ou ne sera pas. Et cette coexistence, il faut commencer à la construire dès maintenant ». C'est un combat difficile (procès, prison) et multiforme (débats, manifestations, pétitions, refus de servir dans les territoires occupés et au Liban, actions de solidarité) qui vise à rassembler militants politiques, féministes, étudiants israéliens et militants d'organisations de la gauche palestinienne. pour « faire passer une information croisée, informer sur les activités de résistance palestiniennes et les activités du mouvement pacifiste israélien et travailler à une vision stratégique commune ».

L'analyse du conflit que nous livre Warschawski – que l'on peut ou non partager – diffère en tout cas largement de celle que les médias véhiculent quotidiennement : « L'identité israélienne s'est forgée dans un processus de colonisation et par une double destruction : celle de l'existence de la population arabe et celle des identités juives antérieures au sionisme ». Les comparses employées sont violentes : « Comme dans l'Afrique du Sud des années 50 il s'agit d'une véritable obsession ségrégationniste, cohérente avec l'objectif d'un Etat juif aussi ethniquement pur que possible ». « Notre unique objectif, dit le président du Centre d'information alternative, c'est d'empêcher la transformation d'un conflit national et anti-colonial en guerre ethnique. Si nous échouons, ce sera terrible ».

Ce livre m'a parlé aussi de réalités pas si éloignées des nôtres : « La frontière traverse aussi nos sociétés, entre groupes ethniques et communautés culturelles, entre centre hégémonique et périphérie des exclus » ou encore : « Ils sont nombreux ceux qui veulent à tout prix nous pousser à nous définir uniquement en fonction d'un drapeau, d'une seule appartenance, et couper ainsi le monde entre un “nous” ethnique ou national et les autres »... Même la situation d'agent de l'ANPE et la pratique professionnelle peuvent y trouver matière à réflexion pour ceux et celles qui le voudraient : « Le sioniste de gauche comme de droite ne discute pas avec le Palestinien, il lui explique. Il lui explique ce qu'est le monde et ses contraintes, ce qui est du domaine du possible et ce qui est utopique. Ce qui est bon pour lui et ce qui risque de lui causer du tort »...

Et aujourd'hui ? « L'avenir d'une existence juive au cœur du Proche-Orient arabe requiert une troisième voie, s'opposant autant à l'intégrisme expansionniste et militariste, qu'au colonialisme soft convenable mais non moins gros de guerres futures avec le monde arabe. Israël n'a d'avenir que dans l'acceptation de sa réalité moyen-orientale et de son intégration dans le monde arabe environnant. Cette volonté d'ouverture exige tout d'abord l'ouverture à l'autre, comme égal et comme partenaire. Une véritable révolution culturelle est nécessaire pour passer de l'état de domination à l'état de paix ». Vous l'aurez compris : c'est un livre passionnant ! ■

Claire Villiers

Le Brésil est proche

Les évènements réellement importants ne sont pas toujours les plus remarqués. C'est le cas pour le Brésil qui vient d'élire comme président Luiz Inácio da Silva, alias Lula, ancien ouvrier tourneur et candidat du Parti des Travailleurs.

Que connaissons nous du Brésil ? Des images de foot, de carnaval et de samba ? La réalité brésilienne c'est aussi qu'il s'agit du cinquième pays du monde par la superficie (4300 km sur 4400, 7367 km de littoral), d'un des plus peuplés (175 millions d'habitants ; dix villes de plus d'un million d'habitants dont Sao Paulo avec 17 millions) et qui abrite dans le bassin amazonien une véritable réserve mondiale en biodiversité et en ressources végétales.

L'impact géopolitique

Une grande pauvreté (surtout dans le Nordeste) mais aussi une industrie de pointe concurrentielle dans l'aéronautique et l'automobile. Le Brésil est une vraie puissance économique, à peine dégagée du colonialisme, donc particulièrement fragile. On mesure avec ces quelques données l'impact géopolitique de cette victoire.

C'est aussi un pays cher au cœur de pas mal d'entre nous pour sa ville de Porto Alegre (1 200 000 h) qui, 2600 ans après Athènes, s'emploie à réinventer la démocratie municipale.

Le Brésil a subi un siècle et demi de pouvoir des grands propriétaires, cinq années de dictature militaire féroce, la loi des bandes paramilitaires et para-policières régnant par le colt et la concussion. 1% de la population détient 53% des richesses du pays, la corruption y est extrême.

Retour démocratique au sud du Rio Grande

Le programme du nouveau Président : priorité à la production et à la consommation intérieure, car les ressources sont considérables (agriculture, pétrole, eau, richesses minières, etc.) ; réduction de la dépendance vis à vis de l'extérieur ; meilleure redistribution des richesses en instituant comme priorités la santé, l'éducation - ce qui veut dire un plus grand nombre de travailleurs qualifiés, moins de violence et moins de corruption - et un meilleur environnement pour vivre.

L'arrivée de Lula dans l'arrière-cour des Etats-Unis est un fait majeur regardé par l'Amérique entière mais aussi par l'ensemble de la planète, une sorte de retour démocratique trente années après le coup

d'Etat militaire fomenté par les Américains au Chili. Cette fois l'affaire se joue dans le pays le plus important d'un continent en crise : quasi-faillite de la voisine argentine, imbroglio vénézuélien, etc. C'est dire si la tâche ne sera pas facile. Candidat d'un mouvement particulièrement démocratique mais élu avec l'appui d'une partie du centre et de la droite, Lula devra répondre aux attentes sociales considérables qui l'ont porté à la présidence sans pouvoir ignorer les exigences du FMI qu'il a dû s'engager à satisfaire. Il ne faudra pas mesurer notre solidarité active pour que cette expérience soit un réel succès.

Nous aurons sans doute aussi intérêt à méditer avec lucidité et modestie la leçon que nous propose la stratégie du Parti des Travailleurs brésilien, qui après vingt ans remporte une belle victoire démocratique à la barbe de l'Oncle Sam, et réfléchir aux enseignements que l'on peut en tirer dans notre vieille Europe.

Le Brésil, le pays de Porto Alegre, du foot et de la samba aura besoin de toute notre solidarité car les revanchards risquent d'être très actifs. Oui le Brésil est proche. ■

Samuel Laforge

J'ai rêvé d'un autre monde...

Dans le train qui nous ramenait de Florence on discutait sur "qui fait quoi" pour rendre compte de ce que nous avons vécu. Tant d'ateliers, de séminaires, de rencontres, de débats... que soudain ce travail semblait quasi irréalisable. Il fallait pourtant témoigner car nous avions eu la chance de vivre un moment unique.

Fabrice à Florence

Il me revenait de faire partager ce que nous avions vécu lors de la manifestation du samedi 9 novembre, une des plus belles de ma vie. J'ai prévenu : je ferai comme Fabrice dans la Chartreuse de Parme. À la différence près que je ne suis pas Stendhal - même si je partage son amour de l'Italie - et que Florence a peu à voir avec Waterloo.

Plutôt inexperte dans le domaine des constructions politiques européennes, j'ai d'abord vu un défilé gigantesque sans chercher à décoder.

Bien vite seule parmi 800 000 personnes, j'ai vu des cohortes de gens défilé, chanter, s'embrasser au milieu des feux de Bengale, des étendards à l'effigie du Che, des banderoles contre la guerre, contre la faim, contre les homophobes, contre la domination masculine, contre Bush, contre Sharon, contre les licenciements ! Pour la paix ! Des camions diffusaient de beaux chants italiens, les jeunes et les moins jeunes dansaient, et les habitants de Florence avaient mis en signe de paix d'immenses draps blancs aux fenêtres. Des Florentins nous jetaient des confettis et nous applaudissaient. Émotion forte !

Du bonheur plein les yeux

Le gros de la troupe française défilait avec Attac. Par contraste, notre cortège syndical semblait un peu timide et froid. Pas de chants du côté de la FSU, et un Groupe des 10 quelque peu éteint avec les drapeaux verts presque ternes.

Le plus important défilé était bien sûr italien : Rifondazione Comunista ou bien Fiat ou encore la CGIL ou les Cobas. Leur lumière mettait une ambiance du tonnerre. Les nombreux flics, postés dans les rues avoisinantes, sont restés discrets ce qui a permis à la manifestation de rester tout à fait pacifique.

Le sempiternel "t'es où ?" dans le portable nous a permis, à la fin de la manif, de nous retrouver au milieu de 800 000 personnes. Cœur léger, du bonheur plein les yeux et les oreilles, mais le dos et les pieds en compote. Mine de rien nous avons défilé durant près de 9 heures !

Bataille de chiffres

À l'hôtel la télévision annonçait 400 000 manifestants quand les chiffres de la police de Berlusconi étaient déjà de 500 000 ! Les organisateurs, eux, parlaient d'un million. Qu'importe ! Personne ne pouvait amoindrir cette sensation de marée humaine déterminée et joyeuse déferlant sur une des plus belles villes d'Europe.

Nous avons décidé de sécher l'AG du dimanche matin pour une journée de repos avant le retour prévu le soir même. Temps de rêve ce jour-là, l'Arno magnifiquement paresseux, la Galerie des Offices, un des plus riches musées au monde de par sa collection, gratuite pour les participants au Forum.

Certains, peu friands de Descartes de Croix et de Vierges au visage suppliant, ou n'ayant pas pour Fra Angelico un goût immodéré, ont préféré retourner arpenter les rues de Florence pour ne pas perdre le bon entraînement de la veille.

Un autre monde à construire

Retour en train un peu tristounet, quoique convenablement arrosé, après avoir rêvé d'un autre monde, d'une autre Europe. Il faut repenser à son agenda bien corsé, aux montagnes de choses à faire, quitter de bons copains/copines, mais avec des tas d'espoir et des bonheurs bien enfouis dans sa tête, son cœur et sa mémoire. Oui un autre monde est décidément possible. Mais il est à construire.

Sabine Crouzet

Un altro mondo è in marcia*

Dix militants du SNU - de l'ANPE, du Ministère du Travail et des Missions Locales- ont participé aux travaux du Forum Social Européen (FSE) à Florence. Récit de 5 jours qui ébranlèrent la péninsule, dont l'onde de choc s'étendra sans doute dans les semaines et mois à venir à toute l'Europe.

«Florentins, gardez votre dignité, ne restez pas passifs, ne soyez pas muets, exprimez votre réprobation... N'adressez pas la parole à ceux qui au minimum veulent détruire nos monuments... Offrez au monde le douloureux spectacle d'une cité offensée, blessée, trahie mais qui reste orgueilleuse» (Oriana Fallaci tristement célèbre). C'est dans cet état d'esprit, que les délégués du FSE ont été accueillis par le gouvernement Berlusconi et les médias qu'il contrôle. Une des réussites de ce Forum Social aura été de réduire à néant cette campagne de peur et de haine. Face à ce torrent de boue, les participants ont répondu avec une maturité et une sérénité stupéfiantes mais aussi avec une grande détermination, infligeant un véritable camouflet à Berlusconi.

Un gigantesque forum de débats et de rencontres

Les organisateurs attendaient 15 000 délégués. Nous étions près de 60 000 enregistrés pour assister aux 400 conférences et séminaires dans la Fortezza da Basso, ancienne citadelle militaire reconvertie à la paix. Les délégations provenant de toute l'Europe occidentale mais aussi des Balkans, de Russie, de Tchéquie, de Pologne purent suivre les travaux dans des conditions exemplaires. Grâce au concours de la Région toscane et de la ville de Florence, des salles immenses furent mises à notre disposition ainsi que des milliers de casques permettant la traduction simultanée des débats. Impossible de rendre compte du foisonnement de débats, de conférences, de la multitude de stands associatifs, syndicaux et politiques fréquentés en permanence à toute heure de la journée. On soulignera toutefois de nombreux séminaires et ateliers sur la privatisation des services publics en Europe et sur l'urgence de la création d'un réseau de réflexion et de mobilisation à l'échelle européenne.

De même, plusieurs «workshops» ont traité des ravages du libéralisme, du développement de la précarité, de la pauvreté et de l'exclusion et appelé à la nécessaire mobilisation à l'échelle européenne.

Une manifestation historique

Point d'orgue de ce Forum Social Européen, la manifestation prévue le samedi 9 novembre contre la guerre a connu un succès inespéré. Elle intervenait le lendemain du vote de l'ONU laissant les pleins pouvoirs à Bush pour intervenir en Irak et quelques jours après l'annonce des 8 000 licenciements à Fiat. Une fois de plus la jeunesse et les travailleurs étaient au rendez-vous, mais cette fois-ci accompagnés par la population de Florence. De nouveau, les organisateurs, qui prévoyaient 150 000 manifestants, ont été débordés par le succès populaire. «Les légions étrangères» ouvraient le bal après les banderoles de tête et celle des ouvriers de la Fiat en lutte. Les défilés les plus dynamiques se situaient chez les Britanniques et les Grecs ainsi que dans le cortège

d'ATTAC. Les syndicats SUD et la FSU (dont la délégation du SNU-TEFI) côtoyaient les cortèges du PCF et de la LCR, non loin de José Bové.

La marée humaine et l'émotion !

Ensuite, la marée humaine du cortège italien avec les ONG, les syndicats radicaux (COBAS), les cortèges de jeunes provenant des Centres Sociaux autogérés, les associations chrétiennes ou environnementalistes, et les organisations politiques en particulier le Parti de la Refondation Communiste.

Enfin, la CGIL (équivalent de la CGT en Italie mais avec 5 millions d'adhérents !) clôturait le défilé. Mégamanifestation avec près d'un million de participants mais aussi avec des moments d'intense émotion.

Émotion de voir ces milliers de Florentins aux encouragements si chaleureux qu'ils provoquent en écho dans le défilé un vibrant «Grazie Firenze» hurlés par des dizaines de milliers de manifestants.

Émotion aussi d'être accueillis dans les quartiers

unies autour de thèmes fédérateurs opposés à la logique libérale et guerrière.

Ce FSE a aussi concrétisé l'émergence d'une nouvelle génération militante. Il n'y avait qu'à ouvrir les yeux pour observer ces jeunes «de moins de 30 ans» déambuler entre les stands, s'informer auprès des associations, syndicats et partis, participer massivement aux séminaires, prendre des notes et applaudir pendant les débats, lire attentivement les tracts distribués par les diverses organisations. Dans le prolongement de Porto Alegre, c'est à une véritable re(con)naissance du politique (au sens propre du terme) qu'a contribué le FSE, après l'ère de la glaciation des années 80 et 90.

L'engagement du mouvement syndical dans sa diversité

Enfin, ces cinq jours auront été l'occasion d'une première jonction significative entre le mouvement alter mondialiste et le mouvement syndical. Un pas en avant important s'est effectué dans l'engage-

ment du mouvement syndical dans sa diversité. Ainsi la fédération de la métallurgie de la CGIL (FIOM), au premier poste du combat contre les licenciements à la FIAT, s'est aussi très activement engagée dans ce Forum par son investissement dans le comité organisateur et sa présence dans de très nombreux ateliers contre la guerre, contre la précarité, pour le droit des femmes, etc.

Poursuivre sur la lancée

Initialement abordé par les médias et le gouvernement italien sous le seul angle du risque pour l'ordre public, le Forum Social Européen aura renversé complètement la situation jusqu'à obliger Romano Prodi,

président de la Commission Européenne, à s'exprimer publiquement sur l'importance d'un tel rassemblement. Il constitue un tremplin pour les échéances à venir. Des calendriers précis sont en cours d'élaboration : campagne permanente contre la guerre, marches européennes contre la pauvreté et les exclusions, prochaines campagnes pour l'annulation de la dette des pays du Sud. Ces initiatives se cristalliseront essentiellement autour du G8 d'Evian (du 1er au 3 juin 2003) et de la seconde édition du FSE à Saint-Denis en novembre 2003. Le SNU sera partie prenante de ces initiatives. ■

Corrado Delfini

(*) Un autre monde est en marche.



Florence, 9 novembre 2002

populaires par des habitants lançant des pluies de confettis sur le défilé, proposant café et thé dans leur appartement afin d'exprimer leur sympathie et leur solidarité.

Émotion mais aussi gaieté et humour à l'image de ce drapeau suspendu au 2^e étage d'un appartement où était inscrit «Je descends, je change le monde et je reviens». Même pour les habitués des manifestations, celle du 9 novembre restera gravée dans les mémoires comme une des plus extraordinaires que chacun ait eu l'occasion de vivre.

Quelques enseignements de ce forum européen

Le Forum Social Européen constitue un succès indiscutable dans la construction d'un mouvement international s'opposant à la mondialisation libérale et à la logique de guerre. Il a permis l'apparition d'un «mouvement des mouvements» radical, s'opposant à toute compromission avec le néo-libéralisme, mais en même temps vigilant à rejeter toute dérive sectaire, toute tentative d'hégémonie de qui que ce soit, tout repli groupusculaire. Comme l'a répété un dirigeant italien du mouvement alter mondialiste : «La richesse essentielle de ce mouvement réside dans la diversité de ses composantes

TRAVAIL
EMPLOI
snu
ANPE
FORMATION
INSERTION

«Modes d'Emplois» est édité par le Syndicat National Unitaire de l'ANPE, 43/45 rue de Javel, Paris XV^e. SNU ANPE : <http://snu.anpe.free.fr>

Directeur de la publication : Eric Almagro

Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Alain Ottavi et Samuel Laforge

Comité de rédaction : Sabine Landrierie, Claire Villiers, Anne-Pascale Gonny, Sabine Crouzet, Eric Planchette, Eric Almagro, Noël Daucé, Alain Ottavi, Philippe Sabater, Claude Kowal, Pierre Yves Hugot

Conception graphique : Thierry Palau

Illustrations : Michelle Lebas

Imprimé par ROTOGRAFIE, 2, rue Richard Lenoir - 93 100 Montreuil.

N° ISSN : 1631-7777. N° CPPAP : 0907 S 06221.

Abonnement : quatre numéros par an, 6 €